

Mairie de MORTEMART



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 3 Juillet 2020 à 20 heures Convocation du 29.06.2020

L'An deux mille vingt, le 3 juillet, le Conseil Municipal de MORTEMART, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Nicole GONTIER, Maire sortante. La séance s'est déroulée à huis clos.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29.06.2020

Présents : Mme Marie-Catherine BARRET-BONNIN, M. Didier CAILLAUD, M. Dominique DESERT, Mme Mireille GRANDIN, M. Sylvain GRANDIN, Mme Solange JEANNET, M. Dominique PRADEAU, Mme Odette ROBUCHON, Mme Eva SALA, Mme Jane SEBAN, Mme Nathalie TROUILLET.

A été désignée secrétaire de séance : Mme Jane SEBAN.

Ont été désignés assesseurs pour la séance : Mme Nathalie TROUILLET, M. Didier CAILLAUD.

L'ordre du jour a été consacré aux points suivants :

- Installation du nouveau Conseil Municipal ;
- Election du Maire ;
- Fixation du nombre d'adjoints et élection des adjoints ;
- Lecture de la Charte de l' élu local.

Mme Nicole GONTIER, en tant que maire sortante, a procédé à l'ouverture de la séance et veillé au respect des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19. Elle a fait l'appel des conseillers municipaux et les a déclarés installés dans leurs fonctions. Le quorum étant atteint, elle a ensuite transmis la présidence de séance au doyen des conseillers municipaux, M. Dominique DESERT.

M. Dominique DESERT a procédé à la désignation de deux assesseurs pour la séance d'élection du maire et des adjoints qui doivent obtenir la majorité absolue des suffrages, à savoir 6 (six) voix. M. Dominique DESERT a ensuite procédé à l'élection du Maire. Mme Marie-Catherine BARRET-BONNIN s'est portée candidate et a été élue au premier tour avec une majorité de 10 (dix) voix et un vote blanc. Elle a pris ses fonctions immédiatement.

La suite de la séance a été présidée par Mme Marie-Catherine BARRET-BONNIN, Maire de Mortemart. Le Conseil Municipal ayant fixé à trois le nombre d'adjoints, il a été procédé à leur élection.

Pour le poste de premier adjoint, un candidat s'est proposé : M. Dominique PRADEAU. M. Dominique PRADEAU a été élu premier adjoint au premier tour de scrutin avec une majorité de 9 (neuf) voix, plus une voix pour Mme Eva SALA et un vote blanc. Il a pris ses fonctions immédiatement.

Pour le poste de deuxième adjoint, deux candidats se sont présentés : Mme Eva SALA et M. Didier CAILLAUD. Au premier tour de scrutin Mme Eva SALA a obtenu 4 suffrages, M.

Didier CAILLAUD 5, plus un vote blanc et un vote nul. La majorité absolue de 6 voix n'ayant pas été atteinte il a été procédé à un second tour de scrutin dans lequel M. Didier CAILLAUD a obtenu 6 voix, contre 4 voix pour Mme Eva SALA et un vote blanc. M. Didier CAILLAUD a donc été élu deuxième adjoint et a pris ses fonctions immédiatement.

Pour le poste de troisième adjoint, deux candidates se sont présentées : Mme Eva SALA et Mme Nathalie TROUILLET. Au premier tour de scrutin Mme Eva SALA a été élue avec une majorité de 7 (sept) voix, contre 3 (trois) voix pour Mme Nathalie TROUILLET et un vote blanc. Mme Eva SALA a donc été élue troisième adjointe et a pris ses fonctions immédiatement.

Le Maire et les trois adjoints ainsi installés, Mme Marie-Catherine BARRET-BONNIN, Maire, a procédé à la lecture de la Charte de l' élu local.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h20.

Le prochain conseil municipal a été fixé au mercredi 8 juillet 2020 à 20h, la séance se déroulera à huis clos.